

STSM

Secouriste du Travail en Santé Mentale



Une réponse opérationnelle à
l'urgence invisible des entreprises françaises


Février
2026




Pourquoi ce sujet mérite un article en 2026 ?

Parce que la santé mentale n'est plus un sujet périphérique : elle est devenue un enjeu stratégique, humain et économique majeur.

- ✔ Parce que la **santé mentale a été déclarée Grande Cause nationale en 2025 (et renouvelée en 2026)**
- ✔ Parce que les entreprises savent parfaitement gérer un malaise physique grâce aux SST
- ✔ ... mais ne disposent toujours **d'aucun outil équivalent pour gérer les crises psychiques au travail**

 La HAS adopte son nouveau programme « santé mentale et psychiatrie » 2025-2030

À la différence du PSSM (Premier Secours en Santé Mentale), conçu pour le grand public, le STSM apporte une réponse professionnelle et adaptée aux enjeux des organisations.

 **Après le SST pour le corps, le STSM pour la tête : la nouvelle brique manquante de la prévention en entreprise.**

Alors que la santé mentale s'impose comme priorité nationale, les entreprises françaises se retrouvent face à une contradiction majeure :

elles disposent depuis des décennies de **Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)** pour intervenir en cas d'urgence physique... mais ne possèdent **aucun dispositif opérationnel équivalent** pour les situations de détresse ou souffrance psychologique.

C'est précisément pour combler ce vide que le **STSM (Secouriste du Travail en Santé Mentale)**, innovation créée par Propuls', a vu le jour.

Selon l'analyse officielle de la Grande Cause nationale 2025, la santé mentale est aujourd'hui un enjeu majeur de société. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

1/4 1 français sur 4 sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie

9/10 9 salariés sur 10 considèrent la santé mentale comme un sujet central

+25% Les maladies psychiques d'origine professionnelle ont progressé de +25%

12 000 accidents du travail liés aux RPS sont recensés chaque année.

Pourtant, malgré cette réalité, un angle mort persiste au cœur des entreprises : celui de la gestion opérationnelle des situations de souffrance psychologique.

Notre vision d'une organisation globale

Prévention Primaire

Empêcher le problème d'apparaître.

- ✓ Évaluation/ Diagnostic des RPS
- ✓ Structuration du sujet des violences au travail (formation/sensibilisation sur les violences au travail – Charte entreprise – Process signalement/traitement)
- ✓ Formation des managers à prévenir les RPS en intégrant le sujet dans leur management du quotidien

FACTEURS DE RISQUES

Horaires de travail

Relations Sociales

Reconnaissance

...

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Stress

Violence

...

Prévention Secondaire

Repérer les premiers signaux faibles et intervenir rapidement.

- ✓ Formation des managers à réagir en cas de suspicion de mal-être (Entretien de clarification)
- ✓ Mise en place d'un réseau STSM (Compétence S&O Spécifier/orienter)
- ✓ Identification des ressources internes et externes mobilisables (SPST – Ligne d'écoute – Associations ...)

SYMPTÔMES INDIVIDUELS

Angoisse

Fatigue

Conduites addictives

Changement de comportement

...

SYMPTÔMES COLLECTIFS

Absentéisme

Arrêt maladie

...

Prévention Tertiaire

Accompagner une personne déjà en difficulté ou en trouble avéré.

- ✓ Mise en place d'un réseau STSM (Compétence S – Secourir)
- ✓ Identification des ressources internes et externes mobilisables (SPST – Ligne d'écoute – Associations ...)
- ✓ Process de gestion de crise

TROUBLES PSYCHOSOCIAUX

Dépression

Burn out

Suicide

...

▶ Retrouvez nos webinaires sur les RPS

Quand l'entreprise appelle une solution sur mesure

Les dispositifs existants en matière de sensibilisation et d'intervention en santé mentale ont largement contribué à démocratiser le sujet et à outiller le grand public. Ils constituent une base solide et reconnue.

Dans le contexte professionnel, ces approches atteignent toutefois un seuil d'efficacité dès lors que les entreprises recherchent une réponse spécifiquement conçue pour leurs réalités. Depuis plusieurs années, les organisations expriment le besoin d'un cadre adapté aux enjeux propres au monde du travail.

L'environnement de l'entreprise implique en effet :

- ✓ des contraintes opérationnelles et des impératifs de continuité d'activité,
- ✓ des obligations légales et des responsabilités employeur clairement définies,
- ✓ une culture managériale qui influence les pratiques et les décisions,
- ✓ une coordination structurée entre les acteurs internes (RH, managers, CSE, SPST, direction).

Face à ces paramètres, une approche dédiée au milieu professionnel permet :

- ✓ un repérage plus précoce des signaux de mal-être,
- ✓ une prise en charge graduée et sécurisée des situations de vulnérabilité,
- ✓ des équipes outillées et alignées sur leurs rôles respectifs,
- ✓ des interventions intégrées dans un cadre organisationnel clair et cohérent.

Cette évolution répond à une attente forte : disposer d'une réponse pensée pour et avec l'entreprise, en cohérence avec ses responsabilités et son fonctionnement.

En France, chaque entreprise a son SST pour intervenir en cas d'accident physique. Demain, chacune devra avoir son STSM : Secouriste du Travail en Santé Mentale.



Mais alors, qu'est ce que le STSM ?

Le dispositif **STSM (Secouriste du Travail en Santé Mentale)** est une innovation spécifiquement conçue pour répondre aux réalités du monde professionnel.

Il est né d'un constat simple : face aux situations de détresse psychologique au travail, les entreprises manquent d'outils concrets, de méthodes et de repères clairs.

C'est pour combler ce vide opérationnel qu'a été créé le projet STSM.

Début 2025, Propuls' a constitué un **Comité Technique et Scientifique STSM**. Pluridisciplinaire, il réunit psychologues du travail, sociologues, ingénieurs en gestion des risques, préventeurs et formateurs.



Sa mission est de bâtir un référentiel rigoureux, précis et applicable en entreprise, afin de cadrer les interventions et de transmettre largement ces compétences aux organisations.

Le STSM n'est ni un psychologue, ni un médecin, ni un thérapeute.

Il s'agit avant tout d'un **collègue formé**, capable d'agir au bon moment, avec les bons outils, et dans des limites clairement définies. Son rôle est d'apporter une réponse de première ligne, professionnelle et sécurisée, face aux situations de mal-être ou de crise.



Concrètement, le dispositif STSM permet de :

- ✓ repérer les signaux faibles et situations de rupture ou de crise,
- ✓ intervenir en adoptant une posture d'intervention sécurisée et non jugeante,
- ✓ agir dans un cadre strict, sans se substituer aux professionnels compétents,
- ✓ oriente vers les acteurs internes et externes adaptés.



Durée :
2 jours
(14 heures)



Format :
Intra ou Inter
entreprise



Public :
4 à 12
personnes



Lieu :
Sur site ou dans nos
locaux partenaires



Renouvellement :
Tous les 2 ans



Engagés dans la **Grande Cause nationale pour la santé mentale**, et acteurs du MOOC « Des risques psychosociaux vers la santé mentale » aux côtés du CNAM et de Malakoff Humanis, nous entrons aujourd'hui dans la phase de déploiement national de ce dispositif.

Avec le STSM, les entreprises disposent enfin d'une réponse structurée, adaptée à leurs contraintes et à leurs responsabilités : **une véritable brique manquante de la prévention moderne.**

Une formation opérationnelle, conçue pour le terrain

Le dispositif STSM s'appuie sur un parcours de formation **court, pragmatique et immédiatement applicable** : **2 jours (14 heures)**, ouverts à tout salarié volontaire.

À l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- ✓ comprendre les principaux mécanismes qui influencent la santé mentale au travail,
- ✓ repérer les signaux faibles de mal-être chez un collègue,
- ✓ intervenir de manière adaptée face à une situation sensible ou dégradée,
- ✓ adopter une posture professionnelle sécurisante,
- ✓ agir sans s'exposer ni se substituer aux professionnels de santé,
- ✓ contribuer à la protection des salariés et au respect des obligations de l'employeur.

Un programme structuré en 7 étapes

La formation s'articule autour d'un parcours progressif :

1. Comprendre la santé mentale au travail

2. Identifier les risques psychosociaux

3. Situer précisément le rôle du STSM

4. Reconnaître les signes de détresse

5. Développer une posture d'écoute professionnelle

6. Apprendre à intervenir avec méthode

7. Se préserver en tant qu'intervenant

Chaque module alterne apports théoriques, études de cas réels, mises en situation et outils pratiques, afin de garantir une montée en compétence concrète et durable.

Aujourd'hui, la question n'est plus : « Faut-il agir sur la santé mentale au travail ? » mais bien : « Comment agir concrètement et efficacement ? »

Le STSM apporte une réponse immédiatement mobilisable par les entreprises : un cadre clair, des outils précis et des collaborateurs formés pour intervenir au bon moment.

Des résultats concrets, déjà mesurés sur le terrain

Le STSM n'est pas un projet théorique : il est **déjà déployé et éprouvé** auprès de premiers clients et de formateurs partenaires.

Les sessions pilotes menées en 2025 et 2026, auprès d'entreprises de secteurs variés, ont permis de valider la pertinence opérationnelle du dispositif. Les retours sont clairs et convergents :

- ✓ une **détection beaucoup plus précoce des signaux de mal-être**,
- ✓ des managers mieux outillés et davantage sécurisés dans leurs interventions,
- ✓ une clarification des rôles entre RH, encadrants et acteurs de prévention,
- ✓ des échanges plus sereins autour des situations sensibles,
- ✓ une diminution visible des tensions et des situations conflictuelles.

Aujourd'hui, un **réseau de formateurs STSM est en cours de certification**, et les entreprises engagées intègrent durablement cette compétence dans leur organisation, au même titre que le SST.

Le dispositif entre désormais dans une phase active de déploiement national, avec des retours d'expérience qui confirment son impact direct sur le climat social et la prévention des risques psychosociaux.

Découvrez les témoignages des entreprises



Une démarche encadrée par une expertise reconnue

Pour concevoir un dispositif réellement adapté au monde du travail, Propuls' s'est appuyé sur un **Comité Technique et Scientifique STSM** réunissant des compétences complémentaires :

- ✓ psychologues du travail,
- ✓ sociologues,
- ✓ préventeurs,
- ✓ experts en gestion des risques.

Cette approche pluridisciplinaire garantit un référentiel solide, pragmatique et conforme aux réalités juridiques et organisationnelles des entreprises. L'équipe grandit et intègre des parties prenantes hautement engagées auprès de l'Inspection de Travail notamment.

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 30 ans, Propuls' accompagne les entreprises françaises sur les grands enjeux de prévention.

Au fil des années, les organisations ont dû faire face à des crises majeures :

- ✓ mise en place de référents Covid,
- ✓ déploiement de référents harcèlement,
- ✓ structuration de démarches de prévention des risques psychosociaux.

Ces actions proactives ont permis d'anticiper, d'agir rapidement et de protéger les collectifs de travail.

Mais un défi reste encore largement devant nous :

prévenir les risques invisibles qui fragilisent les équipes et mettent en danger la performance des entreprises.

Deux constats s'imposent aujourd'hui :

- ✓ les situations de souffrance psychologique se multiplient,
- ✓ il n'existe pas, dans le monde du travail, de dispositif adapté au secourisme en santé mentale.

Propuls' en quelques repères clés



✓ **36.300**
Organisations conseillées

✓ **211** formateurs et experts
sur le territoire

✓ **+36** entreprises accompagnées sur
les évaluations RPS en moins de
3 ans (+10.000 salariés)

✓ Nos agréments et certifications comprennent : **Qualiopi, la formation CSE, la reconnaissance IPRP par la DREETS ainsi que les habilitations de l'INRS**

✓ Des interventions dans
**tous types de secteurs
et d'organisations**

✓ Acteur engagé du **MOOC CNAM « Des RPS vers la santé mentale »**, aux côtés de Malakoff Humanis

Des angles éditoriaux adaptés à votre ligne

Le STSM peut être abordé sous de multiples prismes, selon le positionnement de votre média.

Quelques pistes d'articles possibles :

- ✔ **Ressources Humaines** : « Crises psychiques au travail : comment les entreprises s'organisent-elles ? »
- ✔ **Management** : « STSM : un nouveau rôle clé pour sécuriser les managers »
- ✔ **Société** : « Santé mentale au travail : de la prise de conscience à l'action concrète »
- ✔ **Économie** : « Absentéisme, turnover, désengagement : le coût réel du mal-être en entreprise »
- ✔ **Formation professionnelle** : « Former des Secouristes du Travail en Santé Mentale : une compétence d'avenir »
- ✔ **Prévention des risques** : « Du SST au STSM : comment les entreprises élargissent leur culture sécurité »

Chaque angle permet d'illustrer, à travers des cas concrets, comment le STSM transforme progressivement les pratiques au sein des organisations.

Pour nourrir vos articles et enquêtes, nous pouvons vous proposer :

- ✔ une interview d'**Aurélien CHICOT**, Directeur Général Délégué de Propuls', et membre du comité stratégique,
- ✔ des retours d'expérience d'entreprises déjà engagées dans la démarche,
- ✔ un accès privilégié à une session de formation STSM,
- ✔ des données chiffrées issues des premiers déploiements,
- ✔ des cas pratiques anonymisés illustrant des situations réelles.



Aurélien CHICOT, DGD Propuls'

Nous sommes à votre écoute pour construire avec vous un contenu adapté à votre audience et à vos formats éditoriaux.



Julien THUILLIER

Directeur Commercial & Marketing – Propuls'

✉ julien.thuillier@propuls.fr

☎ 02 41 78 83 18 / 06 17 94 05 10

🗨️ **Porte-parole interview : Aurélien CHICOT – Directeur Général Délégué**



Accédez à l'article « formation santé mentale au travail : comment la déployer efficacement en entreprise »



Inscrivez-vous au webinar « Présentation du dispositif national **STSM** Secouriste du Travail en Santé Mentale »

[Découvrez notre mouvement sur #1STSMPOUR1SST](#)